

Compte-rendu du Comité de Suivi de la carrière Lafarge de la Fare les Oliviers du 2 février 2015

La réunion a été précédée par la visite de la carrière durant laquelle il nous a été présenté les nouvelles zones d'extension de l'exploitation.

La réunion s'est déroulée dans la salle du conseil municipal de la Fare les Oliviers.

Un nouvel arrêté, daté du 4 août 2015, autorise la société Lafarge à exploiter 6 hectares supplémentaires, faisant ainsi passer la zone d'excavation de 14 à 20 hectares. De plus la durée de l'exploitation a été prolongée de 25 ans, la prolongeant de ce fait jusque en 2040.

Depuis août un nouveau front de taille a été ouvert sur la face ouest de la carrière. Cette zone sera exploitable pendant 5 ans environ. Les extensions vers l'est et le nord offriront chacune dix ans d'exploitation supplémentaires.

Monsieur Guirou, Maire de la Fare les Oliviers, a émis le souhait qu'après cette période de 25 ans, le site ne sera pas reconverti en décharge mais plutôt en théâtre de verdure avec plan d'eau et que les terrasses qui couvrent les falaises soient recouvertes de panneaux photovoltaïques.

Un bilan technique et économique a été présenté par le responsable du site.

330 000 tonnes d'agrégats ont été commercialisés en 2014, soit 70 000 tonnes de moins qu'en 2013. Cette chute est expliquée par le marasme que traverse, de nos jours, la construction immobilière et les investissements communaux.

Une fusion entre les sociétés Lafarge et Holcim est en cours afin de créer la plus grosse entreprise d'exploitation de carrière d'Europe. La société Holcim est basée à Zurich en Suisse.

Un bilan environnemental a été exposé en abordant plusieurs paramètres

Le bruit : C'est un facteur négligeable du fait de l'isolement du site et du bruit de fond généré par l'autoroute A7 qui passe à proximité.

La génération de poussières : un capteur permanent, situé au sud du site, sous le vent dominant, permet de faire des mesures suivies. L'exploitation en 2012 et 2013 du front de taille situé à l'est a généré plusieurs pics de production de poussières.

En 2014, la zone d'extraction s'étant portée à l'ouest de la carrière, aucun dépassement n'a été mesuré.

Les vibrations générées par les tirs de mines. En 2014, la carrière a possédé à 26 tirs de mines. Depuis août, avec le début de l'excavation du front de taille ouest, les riverains de la Fare les Oliviers ont ressenti des vibrations très perceptibles à l'occasion de chacun des tirs.

Création d'une zone préservée : Cette zone, situé à l'est du site sera sanctuarisée afin de préserver le biotope du papillon Proserpine et de l'orchidée de Provence dont les présences ont été constatés

Gérard Sanchez